

ENSEMBLE

LA LETTRE D'INFORMATION

Bimensuelle / mi décembre 2011 - N° 21



EDITO

PAR ELISA MARTIN,

« Le Front de Gauche a raison mais les modalités de mises en œuvre des propositions doivent être discutées »

Voilà la tonalité qui a dominé la session budgétaire.

Je décrypte. Nous voulions en cette période cruciale où nous sentons tous la grande catastrophe s'avancer, la crise s'amplifier encore et encore, susciter le débat à gauche.

Le premier constat que nous pouvons faire est que nous avons su pointer un certain nombre de contradictions. Face à la gratuité, à la soumission aux agences de notation, à la marchandisation des services publics par exemple.

Nous nous préparions depuis des semaines. Pour nous, le BP 2012, c'est du sérieux et non une simple formalité.

Le budget n'est pas monolithique. Il est des aspects qui nous conviennent comme notre engagement en faveur des lycées publics ou les politiques de l'emploi.

D'autres nous posent question comme la promotion de l'économie rhon-alpine à l'international ou l'accompagnement sans contrepartie de l'économie privée et de projets territoriaux.

Ce sont ces débats que nous voulions mener.

C'est pour cela que nous avons demandé des votes séparés sur les budgets concernant l'économie et la recherche, l'aménagement du territoire et celui des formations professionnelles. Cela ne s'était pas vu depuis 1998.

Nous voulions certes obtenir, ce qui fut le cas, des engagements supplémentaires en matière de dépense comme le soutien à ...

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

L'ENSEMBLE DU GROUPE FRONT DE GAUCHE
SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS
SES FIDÈLES LECTEURS

ET VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN 2012...



Sommaire :

- Edito.....p.1
- Dossier Budgetp.2 à 7
- > Retour sur évènement
- > Interventions
- > Nos amendements
- Suite session.....p. 8

Contact :

Groupe Front de Gauche,
Ensemble, Communistes, Parti de
Gauche, Gauche Unitaire et
Partenaires
Région Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand -
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02
Tel : 04 26 73 40 95
Fax : 04 26 73 14 67
Site Internet:
www.frontdegauche-rhonealpes.fr
E-mail : contact@frontdegauche-rhonealpes.fr

RETROUVEZ TOUTE
NOTRE ACTUALITE
SUR INTERNET

www.frontdegauche-rhonealpes.fr
&
[Page Facebook](#)
[Twitter](#)

Retour sur session

Le vote du budget régional 2012 se déroulait les 15 et 16 décembre. Cette année le Front de Gauche avait demandé le vote par chapitre, ce qui n'était pas arrivé en Région depuis 1998. Le groupe souhaitait ainsi marquer fortement de son apport certains domaines. Nous avons d'ailleurs déposé 15 amendements budgétaires (économie, enseignement sup & recherche, aménagement du territoire ou encore formation professionnelle). Nos amendements majeurs ont été adoptés par la majorité : aide à la mobilité pour les jeunes par le biais des CARED (Contrat Aidé de Retour à l'Emploi Durable), obtention d'un fond exceptionnel : le FUSE (Fond d'Urgence pour la Sauvegarde de l'Emploi) qui permet à une entreprise en difficulté de bénéficier d'un appui financier de la Région et qui aidera au sauvetage la société VENINOV par son application immédiate, obtention de la conditionnalité des aides de la Région au respect de la loi SRU pour les communes (obligation de 20% de logements sociaux)...



Trois points forts des batailles que mène le groupe pour plus de conditionnalité des aides » de

la Région et pour plus de soutien aux Rhônalpins qui rencontrent des difficultés en cette période de crise, notamment les jeunes et les familles (à noter l'obtention d'une aide à hauteur de 86€ par famille pour les manuels scolaires de terminale au lieu de 70€). C'était d'ailleurs le sens de nos autres amendements qui demandaient un certain courage politique et qui n'ont finalement pas été adoptés, en particulier celui proposant d'étudier la possibilité de la gratuité dans le cadre d'une étude sur la tarification sociale dans les TER. La gratuité, un combat que nous portons depuis la campagne, un tabou semble-t-il pour d'autres... Le point dur fut également le mandatement dans le cadre du SPRF (Service Public Régional de la Formation) porté par notre groupe avec la volonté de sortir progressivement le secteur de la formation de la concurrence et de la logique de marché. Pour cette raison notamment, le groupe s'est abstenu sur la fonction « formation professionnelle et apprentissage » et les 3 élus (Elisa MARTIN, Corinne MOREL-DARLEUX et ARMAND CREUS) sur la fonction «



action économique » qui pose régulièrement le problème de l'aide aux entreprises qui rémunèrent leurs actionnaires (sens de notre amendement lui-même rejeté. Forts des débats que nous avons su imposer et les votes par fonction nous ayant permis de nous exprimer finement, nous avons voté l'équilibre général. Pour autant nous sommes conscients que sur des questions comme la gratuité ou le refus de la marchandisation, 2012 ne sera pas de trop pour obtenir enfin des garanties. Le groupe a donc voté le budget régional 2012 (9 POUR - 1 ABSTENTION, cf article d'Armand CREUS).

RÉCAPITULATIF:**Amendements adoptés :**

Autonomie financière des Régions

Création d'un versement transport régional dès 2012

« Aide à la mobilité CARED jeunes

Fond d'urgence pour les formations sanitaires et sociales

Soutien aux manuels scolaires dans les lycées (via carte M'Ra)

Révision des critères de subventions régionales en faveur du patrimoine

Conditionnalité des aides régionales au respect de la SRU pour les communes

Création du FUSE (Fond d'Urgence de Soutien à l'Emploi)

Amendements rejetés :

Mise en place du mandatement

Tarifification sociale dans les cantines (mais il est acté qu'un groupe de travail les modalités de son application)

Aide à l'accès au logement pour les jeunes (Région garante et caution, retiré)

Révision des politiques régionales en matière d'enseignement sup et de recherche

Arrêt du financement régional des entreprises qui rémunèrent leurs actionnaires (mais la généralisation de la charte d'engagement réciproque qui comprend cette donnée est actée)

Mise en place du mandatement dans le cadre du SPRF

Pour lire la suite, cliquez ici

>SESSION RÉGIONALE: LE PS INTERDIT LE DÉBAT SUR LA GRATUITÉ DES TER

Dans le cadre du débat sur l'amplification de la tarification sociale du service TER mené en séance, le groupe Front de Gauche exprime son regret de constater que le groupe PSEA (avec les voix de l'UDC et du FN) a refusé l'idée de la gratuité des transports TER en Rhône-Alpes pour les jeunes Rhônalpins et les demandeurs d'emploi.

Le groupe PSEA a en effet refusé notre amendement visant simplement à étudier la possibilité de la gratuité.

>UNE AIDE À LA MOBILITÉ AUX JEUNES ADOPTÉE EN RÉGION

Le groupe Front de Gauche obtient l'adoption d'une aide à la mobilité pour les jeunes par le biais des CARED (Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable).

Christiane Puthod, vice-présidente à l'emploi indiquait que dans une Région qui connaît un taux de chômage des jeunes de 22%, tout doit être fait pour soutenir le retour à l'emploi. La mobilité est une réelle préoccupation puisqu'elle peut être exigée dans le cadre de l'accès aux formations et à l'emploi.

Il a été voté par la majorité (FDG, PSEA, EELV, PRG). L'UDC et le FN ont voté contre.

>LE FRONT DE GAUCHE OBTIENT L'AIDE QUI VA SAUVER VENINOV

Lors de la session régionale, le Front de Gauche obtient un fond exceptionnel, le FUSE (Fond d'Urgence pour la Sauvegarde de l'Emploi) qui permet à une entreprise en difficulté de bénéficier d'un appui financier de la Région (dès lors que toutes les solutions relevant du droit commun auront été épuisées).

Cette aide s'appliquera immédiatement au profit de l'entreprise VENINOV qui dans le cadre de son sauvetage en cours (repreneur potentiel et repreneur en cours) aura besoin d'une aide aux fluides (remise en route des machines avant l'hiver afin d'éviter l'hypothèque).

Le Front de Gauche et Christiane Puthod, vice-présidente à l'emploi, se félicitent de l'adoption de cet amendement qui apportera peut-être une bouffée de réconfort aux 97 salariés de l'entreprise VENINOV, licenciés depuis l'été dernier et fortement mobilisés depuis.



Les groupes FDG, PS et PRG ont voté POUR la création de ce fond et son application immédiate à l'entreprise VENINOV.

Le groupe EELV a voté POUR l'application à VENINOV alors qu'ils se sont abstenus sur l'adoption du fond d'aide.

Quant aux groupes UDC et FN, contre toute logique, ils ont voté CONTRE la création du fond mais POUR son application à VENINOV...



>LA RÉGION CONDITIONNERA SES AIDES AU RESPECT DE LA LOI SRU

Le Front de gauche obtient la conditionnalité des aides de la Région au respect de la loi SRU pour les communes (obligation de 20% de logements sociaux), dans le cadre de ses politiques contractuelles.

Depuis le début de ce mandat le groupe porte la volonté d'amener davantage de « critérisation » des aides qu'apporte la Région (critères sociaux et économiques). C'est donc une grande satisfaction d'obtenir dans le cadre de ce budget 2012 le vote d'un amendement par la majorité qui devrait permettre à terme de pousser encore davantage les communes récalcitrantes à appliquer la loi SRU (elles sont au nombre de 14 en Rhône-Alpes). Cela ne concernera donc pas les communes qui sont déjà dans un plan de rattrapage.

Les groupes de la majorité ont voté POUR, l'UDC et le FN CONTRE

Intervention d'Elisa MARTIN

Face à la très grande crise que nous connaissons, nous sommes incapables de savoir comment, par exemple, va évoluer la zone euro et à quel rythme.

Crise aggravée, la folie de la rigueur. Je me contente d'un exemple. Celui de la Grèce 8 plans de rigueur successifs depuis 2008 imposés à ce peuple ; résultat : explosion de la dette souveraine de 60 milliards d'€ à 110 milliards d'€ et doublement du nombre de chômeurs.

Et la Région RA dans ce contexte, que pouvons-nous faire ? Quel regard avons-nous sur nous-mêmes ? Je veux m'arrêter un instant sur la question des agences de notation et la communication sur le triple A, qu'est-ce que cela signifie ? Quels sont les critères : endettement modéré, absence d'emprunts toxiques, maîtrise des dépenses de fonctionnement. Outre la nature même de ces critères qui font sens vers la rigueur ou à tout le moins vers une moindre mobilisation des crédits publics.

La difficulté est que l'on passe de critères de gestion, de mon point de vue discutables, à l'idée selon



laquelle cela attesterait du « du bon usage des crédits régionaux », comme on peut le lire sur le blog d'un conseiller régional socialiste.

Cela est tout à fait inexact et ne dit en rien que nos dépenses relèvent bien de l'intérêt général.

A cela s'ajoute l'opacité, le caractère quasi monopolistique de leur positionnement et les conflits d'intérêts dont nous savons aujourd'hui qu'ils sont bien réels.

D'ailleurs ne s'insurge-t-on pas quand est fait le constat des conséquences mécaniques de l'éventuelle baisse de la note de la France sur la notation de RA, alors que notre situation financière sera rigoureusement la même. Si cette note est dégradée (l'agence Moody's d'ailleurs a dégradé la note en « AAA avec perspective négative ». D'ailleurs on n'a pas lu beaucoup de CP de la région sur cette décision). Quelles en seraient les conséquences, un accroissement des difficultés de recours à l'emprunt que nous connaissons déjà aujourd'hui et des taux d'intérêt plus élevé impactant directement nos capacités d'investissement en les amoindissant. C'est le cercle vicieux de la rigueur, qui tue toute possibilité de rebond.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Intervention de Gilles RAVACHE

D'abord, Monsieur le Président, Mr le rapporteur, mesdames et messieurs de l'assistance, chers collègues, je veux commencer d'abord mon intervention en vous disant la joie qui anime mon groupe aujourd'hui. Elle est étrangère à cette assemblée mais elle nous attache beaucoup.

Notre ami Salah HAMOURI va être libéré dimanche. Il sera enfin avec sa maman qui habite à Bourg-en-Bresse. Je vous rappelle que Salah HAMOURI est en prison en Israël depuis 7 années. Il a été poursuivi et condamné parce qu'il aurait eu l'intention de commettre un crime ! Je dis bien l'intention !! Intention qu'il a bien évidemment toujours niée.

Nous avons proposé que Salah soit fait citoyen d'honneur de la Région, ce qui lui a été refusé, nous le regrettons. Dimanche, il sera enfin libre et nous partageons la joie immense de toutes celles et tous ceux qui l'ont soutenu (les siens, ses proches, sa famille, sa maman) qui se sont battus sans cesse avec un courage admirable pour sa libération, ce sera chose faite dimanche, nous en sommes fort heureux.



Notre débat budgétaire s'est déroulé dans une période des plus graves. Le système capitaliste et mondialisé est devenu fou.

Les sommets des chefs d'état se succèdent et succèdent aux sommets à peu près tous les 15 jours. Ils annoncent, tous les 15 jours, avoir trouvés une issue pour sauver la zone euro, pour sauver l'économie européenne. Le lendemain et même le soir même en général, c'est l'annonce par les fameuses agences de notation de la dégradation de tel ou tel pays, voire même de l'ensemble de la zone euro.

Nous vivons une crise sans précédent, un bras de fer entre les populations, la démocratie (au sens du pouvoir du peuple) et les marchés financiers, le pouvoir de l'argent.

Les détenteurs de capitaux, les marchés financiers, prétendent imposer leur loi au monde. Ils prétendent s'arroger le pouvoir de faire la pluie et le beau temps mais ils ne sèment que le mauvais temps.

Le courage politique, ce n'est pas de céder aux sirènes de ceux là, ce n'est pas non plus d'oser serrer la ceinture aux salariés, c'est au contraire s'opposer à ceux-ci.

Résister ! Résister aux fauteurs de crise.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Intervention d'Armand CREUS**L'EXPLICATION DE MON VOTE D'ABSTENTION AU BUDGET REGION 2012**

Encore plus que l'an dernier, notre préparation budgétaire s'est faite sous la contrainte de l'austérité sarkozienne.

Notre groupe Front de Gauche a mené au sein de la majorité dont nous sommes pleinement partie prenante, une importante bataille pour des mesures concrètes améliorant la vie des Rhône-Alpins.

Je ne vais pas les détailler vu le temps qui m'est imparti.

Pour autant, deux votes de rejet de deux de nos amendements par le PS et EELV ont pour moi valeur de symbole :

- celui rejetant le « mandatement » -et les créations d'emplois induites- comme point d'appui pour sortir la formation professionnelle de la marchandisation, pour reconquérir le service public
- celui visant à « arrêter les aides de la Région aux groupes privés qui versent des dividendes à leurs

actionnaires ».

Pour notre groupe ces deux importantes questions sont toujours d'actualité car elles relèvent uniquement de la volonté politique. Comme l'a dit MME la VP aux transports hier, citant Lénine :

« Quand il y a une volonté, il y a un chemin » !

Par ailleurs, les congratulations concernant le AAA attribué à la Région par l'agence de notation Fitch, alors que celle de l'Etat est menacée de dégradation, posent un gros problème.

Pour moi le débat national qui traverse la gauche ne peut pas être un simple débat sur la place du curseur –un peu plus à droite ou à gauche- arbitré par les agences de notation.

Ce qui est en jeu, c'est la capacité de la gauche à satisfaire prioritairement les revendications populaires et pour cela, de desserrer l'étau de la « rigueur » ; de ne pas subir la loi des marchés financiers et des banques. Et là le compte n'y est pas.

C'est pourquoi, malgré les avancées, j'ai décidé de m'abstenir lors du vote sur le budget.

Je vous remercie.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Politique de la ville

Suite aux **rencontres de la politique de la ville organisées en Région le 9 décembre**, un vœu de la majorité a été adopté, comprenant les points suivants:

La Région déclare:

- **Que la politique de la ville est de la compétence première de l'Etat.** Il a, à ce titre, le devoir de mobiliser ses financements pour entretenir la cohésion sociale, tant dans son « droit commun » que dans la politique spécifiquement dédiée au développement social urbain.

- **Que les collectivités territoriales s'engagent quant à elles dans la politique de la ville au titre de leurs politiques publiques, dans un souci de solidarité et d'équilibre**, en articulant une approche territoriale et une approche thématique.

Pour la Région, la politique de la ville constitue le pilier social et humain de sa politique d'aménagement du territoire, intégrant les enjeux de solidarité et d'équité entre les territoires, dans une approche adaptée aux différentes situations locales. Cet engagement se développe en partenariat avec l'Europe (au travers des Programmes Urbains Intégrés notamment), qui partage notre volonté d'inscrire le fait urbain dans la politique de cohésion sociale.

- **Que la politique de la ville doit s'inscrire dans la durée et conduire une approche globale des problématiques sociales ou urbaines** s'adaptant aux spécificités locales. Ces projets de territoires doivent permettre d'intégrer les volets urbains et humains, contribuant au mieux vivre ensemble, favorisant la dynamique sociale, l'accès pérenne au service de proximité et aux droits et privilégiant les publics les plus défavorisés. La politique de la ville repose donc sur une stratégie de développement urbain soutenable en lien avec l'ensemble des politiques de Renouvellement Urbain actuels et à venir

(PNRU2, PUI, CUCS...).

- **Que la politique de la ville doit s'organiser autour d'un pilotage politique partagé par les différents financeurs à l'initiative de l'Etat au titre de sa compétence obligatoire**, où les compétences des acteurs locaux seront reconnues et valorisées, permettant d'associer et de donner toute leur place aux habitants, associations et professionnels de la politique de la ville dans la construction des projets.

Amendement ECO, une autre vision de l'économie

Nous l'affirmons de longue date et les événements, depuis maintenant quatre ans, nous donnent hélas raison. L'économie libérale et mondialisée, dérégule et dérègle, notamment sur la base du Traité de Lisbonne. Elle organise la mise en concurrence de tous contre tous, des territoires, des activités. Une région de gauche comme la notre ne peut soutenir et s'inscrire dans cette perspective de guerre économique généralisée, qui broie les hommes et femmes, ruine la diversité et les richesses des territoires, spécialise à outrance les activités sans penser à notre futur commun. Nous ne voulons pas de régions qui s'inscrivent dans la concurrence mais dans la coopération et la mise en commun des ressources.

D'utopiste, les solutions que nous prônions alors apparaissent aujourd'hui réalistes et crédibles : taxation des mouvements financiers, recours direct des Etats aux banques centrales nationales (comme l'Allemagne fin novembre), nationalisations...

Lorsque, dans ce contexte, le Conseil régional a délibéré de la Stratégie Régionale pour le Développement Economique et l'Innovation (SRDEI) les données économiques pouvaient encore laisser croire en une sortie de crise. Mais les choix politiques opérés au niveau national et européen alimentent la crise. Tous les indicateurs sont négatifs :

- Le chômage est reparti à la hausse depuis plusieurs mois pour frapper actuellement 400.000 rhônalpins (catégories A, B et C). Les victimes les plus nombreuses sont les femmes, les jeunes et les plus de 50 ans. 40% d'entre eux ne perçoivent aucune indemnité.

- Le nombre d'emplois salariés diminue. L'industrie perd continuellement des emplois depuis des années. Elle décroche complètement. Le secteur du BTP détruit également des emplois, et le tertiaire ralentit fortement et ne compense plus les pertes des autres secteurs.

- Aux rachats/acquisitions par des firmes transnationales et des fonds de pensions, succèdent annonces de plans de suppressions d'emplois et fermetures d'entreprises.

- L'accès au crédit est bloqué. Particuliers, entreprises et collectivités locales se heurtent à des banques qui ne prêtent plus qu'aux riches, et même très riches puisque la Région, avec son triple A, rencontre des difficultés pour emprunter. Pourtant les encours de dépôts dont disposent les banques de Rhône-Alpes s'élèvent à 135 milliards d'€ fin septembre (contre 104 fin août 2007).

Dès lors, les actions économiques de notre Région, si elles veulent servir l'intérêt général et agir efficacement contre les effets de la crise, doivent être au service des citoyens et des territoires et non l'inverse.

Il convient donc de renforcer et d'étendre les politiques économiques régionales qui jouent un véritable rôle contra cyclique face à une conjoncture économique catastrophique.

On peut ainsi s'interroger sur la pertinence de la politique régionale en matière de développement à l'international, principalement au bénéfice des PME/PME alors qu'à peine 4% d'entre elles travaillent à l'international, avec des dispositifs comme les Plans de Développement à l'International, les programmes nouveaux exportateurs, Go export ou encore le volet international d'Idéclic Stratégie. Les enjeux sont ailleurs. Le credo simpliste du salut par l'international est, plus que jamais, remis en cause.

Il n'est également pas possible de mener des actions qui, sous couvert de développement technologique, servent des entreprises qui n'en ont pas besoin, qui versent encore des dividendes à leurs actionnaires, pour lesquelles l'aide régionale n'est en somme qu'un effet d'aubaine.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)



VŒU DE L'EXÉCUTIF FILIERE PHOTOVOLTAÏQUE

DANS LA PÉRIODE QUI S'OUVRE, IL EST ESSENTIEL QUE LA PUISSANCE PUBLIQUE ACCOMPAGNE LES EFFORTS DES DIRIGEANTS ET DES SALARIÉS DE PHOTOWATT POUR PERMETTRE UNE VÉRITABLE RENAISSANCE DE L'ENTREPRISE.

DANS CE CADRE, LE CONSEIL RÉGIONAL S'ENGAGE :

- À MAINTENIR SON SOUTIEN AU PROJET PV ALLIANCE, COMME DÉLIBÉRÉ EN MARS 2009
- À ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT DE LA FILIERE PHOTOVOLTAÏQUE JUGÉS RECEVABLES AUX REGARDS DES CRITÈRES DÉFINIS PAR LA DÉLIBÉRATION PERIC DE 2005

Amendement enseignement sup & recherche

LA RÉGION PEUT FAIRE D'AUTRES CHOIX

En votant la SRESI, notre assemblée a adopté des orientations et des priorités en matière de formation des étudiants et de lutte contre les inégalités entre les territoires.

Il s'agissait :

> de prioriser la réussite et la vie quotidienne des étudiants

> d'impulser une information et un débat citoyen sur les enjeux sciences et société, sur les concepts d'innovation et d'excellence

> de contribuer à un développement équilibré de tous les territoires de RA prenant appui sur les potentialités de chacun et à un rayonnement de la région à l'international

> d'affirmer le soutien aux sciences humaines et sociales qui est une priorité transversale à tous les dispositifs

> d'impliquer pleinement les acteurs de l'ESR à la mise en œuvre de cette stratégie

Or, des évolutions sont en cours qui contredisent ces objectifs, avec d'un côté, la volonté d'imposer une université d'excellence autour des IDEX (initiatives d'excellence), de l'autre, la mise en place de « pôles métropolitains ».

Prochainement le conseil régional va devoir donner un positionnement qui aura nécessairement un impact budgétaire.

L'exemple du projet de mise en place d'une université unique à Grenoble prévoit de construire une nouvelle université de recherche, composée de 14 universités et organismes, arrimée à l'IDEX.

La finalité sera de drainer, à travers l'IDEX, l'essentiel de l'argent public vers les choix restreints du Grand emprunt, vers quelques projets jugés d'excellence mondiale, par exemple le site micro et nano-électronique de Crolles. Ses objectifs devraient pourtant être de former plus et mieux les étudiants, faire reculer les inégalités territoriales et soutenir la recherche.

Il existe un vrai risque de « gouvernance resserrée » au niveau des universités et de la recherche, gouvernance resserrée au niveau des territoires, avec les pôles métropolitains. Tout cela est cohérent et la démocratie recule gravement.

Les deux pôles métropolitains qui revendiquent la compétence ESR, autour de Lyon-Saint-Étienne, et de Grenoble, jusqu'à Valence, Chambéry et Annecy, représentent 30% du territoire régional et

concentrent ... 90% de l'offre universitaire.

Nous sommes loin du « développement équilibré de tous les territoires de Rhône-Alpes, prenant appui sur les potentialités de chacun ».

Sous prétexte d'autonomie des établissements d'enseignement supérieur, le Gouvernement va jusqu'à mettre en rupture de financement plusieurs universités. La Région quant à elle peut faire d'autres choix, surtout si elle veut continuer à se préoccuper comme collectivité locale d'un aménagement économique, écologique et social harmonieux des territoires.

Pour réfléchir à ces questions qui s'opposent frontalement aux principes retenus dans le SRESRI et y associer l'ensemble des acteurs de l'université et de la recherche.

D'autant que l'année 2012 va connaître les premières réalisations découlant du « Grand Emprunt ». Il financera quelques opérations choisies par le Gouvernement, laissant de côté la plus grande partie de l'université de Rhône-Alpes. La région doit rapidement déterminer son attitude à cet égard.

Le piège est tendu : soit la région accompagne le choix de l'Etat vers les quelques opérations du grand emprunt et renonce à la logique définie dans le SRESRI de développement équilibré du territoire, soit elle concentre son intervention hors IDEX et « Grand Emprunt » et contribue à détacher la plus grande partie de l'université rhônalpine des secteurs les plus en pointe.

D'autre part l'année 2012 va connaître la création de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT). Celle-ci va compenser un manque que la région s'est efforcée de combler par son soutien au transfert des résultats de la recherche vers les acteurs socio économiques. La création de la SATT est évoquée dans le document budgétaire il n'en est toutefois pas tiré de conséquence pour déterminer le règlement du dispositif « appui à la valorisation et à l'incubation en Rhône-Alpes ».

La question de la propriété intellectuelle (brevets) posée par le SATT rejoint la préoccupation des débouchés de la Recherche et Développement. En effet, les rendus de la R&D doivent servir l'intérêt général et donc ne pas profiter exclusivement au secteur marchand.

Pour lire la suite, cliquez ici

PARTICIPATION AU aux mêmes conditions et
CAPITAL D'« ENERCOOP tarifs.



RHONE-ALPES »

par Corinne MOREL-DARLEUX,

Nous avons en permanence deux critères en tête : l'intérêt général et la notion de service public, qui pour nous doit être organisé au niveau national pour garantir la coordination en termes d'infrastructures et de réseaux, mais aussi la péréquation tarifaire : pour nous, chacun doit avoir accès à l'énergie, où qu'il vive sur le territoire,

ENERCOOP répond à certains de ces objectifs : développement des énergies renouvelables bien sûr, mais aussi par sa forme coopérative qui associe à la prise de décisions salariés, usagers, fournisseurs et collectivités territoriales.

Alors bien sûr, nous regrettons que les activités d'ENERCOOP ne soient pas prises en charge dans le cadre du service public. Mais après tout... Si la Région Rhône-Alpes est présente dans le capital, il nous sera plus facile de réintégrer ENERCOOP dans le pôle public de l'énergie que nous appelons de nos vœux quand nous serons au pouvoir ! Nous voterons donc pour.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES SUJETS ABORDÉS EN SESSION SUR NOTRE SITE (EN CLIQUANT DIRECTEMENT)

PROJET TGV PARIS ORLÉANS CLERMONT LYON (FRANÇOIS JACQUART)

POUR UNE AMPLIFICATION DES TARIFICATIONS SOCIALES DU SERVICE TER (ANTOINE FATIGA)

SCHÉMA RÉGIONAL DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ÉNERGIE (SRCAE) (CORINNE MOREL-DARLEUX)

GROTTE CHAUVET À L'UNESCO (FRANÇOIS JACQUART)

AGRICULTURE: APPLICATIONS DES ORIENTATIONS RÉGIONALES (CORINNE MOREL-DARLEUX)

SALAH HAMOURI ENFIN LIBÉRÉ!

Notre jeune compatriote Salah Hamouri emprisonné depuis le 13 mars 2005 par les autorités israéliennes a enfin été libéré le dimanche 18 décembre. Il a enfin pu rejoindre les siens, et passera cette fin d'année auprès de sa mère Denise Hamouri. Notre groupe partage l'émotion de tous ceux qui se sont mobilisés depuis 7 ans pour la libération de Salah, dont jles preuves de culpabilité n'ont jamais été apportées. C'est une formidable nouvelle pour l'ensemble de notre groupe.



Malgré tout, 6 000 prisonniers palestiniens sont encore détenus en Israël. Pour eux, le combat pour la liberté doit continuer. Après l'entrée de la Palestine à l'UNESCO, la France et ses partenaires européens doivent reconnaître immédiatement l'État palestinien et s'engager avec détermination pour obtenir d'Israël la garantie d'une application des résolutions des Nations unies afin d'aboutir à un règlement politique pour une paix juste et durable.